



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

DN 131/17/ICA 2007

13 février 2017

Notification dépositaire

F

**ACCORD INTERNATIONAL DE 2007 SUR LE CAFÉ
CONCLU À LONDRES LE 28 SEPTEMBRE 2007**

TURQUIE : RETRAIT DE L'ACCORD DE 2007

L'Organisation internationale du Café (OIC) a l'honneur d'informer ses Membres que la Turquie a notifié au Secrétariat son intention de se retirer de l'Accord international de 2007 sur le Café le 14 Novembre 2016. Conformément à l'Article 45 de l'Accord de 2007, le retrait de la Turquie a pris effet 90 jours après réception de la notification, à savoir le 12 février 2017.

Attention : Les services des traités des ministères des affaires étrangères

**Organisation internationale du Café
22 Berners Street
Londres W1T 3DD
Royaume-Uni
Tél. : +44 (0) 20 7612 0600
Télécopie : +44 (0) 20 7612 0630
Site web : www.ico.org
Courriel: depositary@ico.org**